

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**Page **1/6****SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE****1.1 Identificateur de Produit**

Nom Commercial : FLUXO PHT - Aérosol

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation : Pénétrant Coloré pour contrôle par ressuage Haute Température

Restriction d'Emploi : Aucun(e) à notre connaissance

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité**

SREM TECHNOLOGIES

14, rue des frères Chappe

Tél : +33 (0)2.43.48.15.10

ZI Ouest

Fax : +33 (0)2.43.45.25.26

72200 La Flèche

e-mail : [info@srem.fr](mailto:info@srem.fr)

www.srem.fr

**1.4 Numéro d'appel d'Urgence**

Numéro d'appel d'urgence : INRS +33.(0)1.45.42.59.59

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la Substance ou du Mélange**

Aérosols inflammables, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 : Provoque une irritation cutanée

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2 Eléments d'Etiquetage****Pictogrammes de Danger****Mention d'Avertissement**

DANGER

**Mentions de Danger**

H222: Aérosol extrêmement inflammable

H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H315 Provoque une irritation cutanée

H318: Provoque des lésions oculaires graves

**Conseil de Prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P501 Eliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Etiquetage Exceptionnel pour Aérosols :**

*Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage - Protéger du rayonnement solaire - Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes - Ne pas fumer.*

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**

Page **2/6**

### 2.3 Autres Dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité.

## SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Non Applicable

### 3.2 Mélanges

Composants	N° CAS N° CE	Classification (1272/2008)	Concentration (%)
<i>Gaz Propulseur : Oxyde de diméthyle</i>	115-10-6	<i>Flam. Gas 1 H220 Press. Gas</i>	> 30
<i>Alcool éthoxylé C11 C15</i>	68131-40-8	<i>Skin Irrit Cat 2 (H315) Eye Dam Cat 1 (H318)</i>	> 30
<i>Hydrocarbures, C10- C13, aromatiques,</i>	922-153-0 01-2119451097-39-	<i>Asp Tox 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411)</i>	< 1%

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus.

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

Conseil général	: Assurer la protection personnelle / S'éloigner de la zone dangereuse Pour un examen médical immédiat, appeler un médecin
En cas d'ingestion	: NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT - se rincer la bouche à l'eau Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
En cas de projection dans les yeux	: Doucher immédiatement et abondamment à l'eau Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
En cas de contact avec la peau	: Laver soigneusement l'épiderme au savon doux et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés.
En cas d'inhalation	: Soustraire immédiatement le sujet de cette exposition - l'amener à l'air libre Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes	: Peut provoquer somnolence et vertiges
Risques	: Effets Irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique
------------	----------------------------------

## SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO<sub>2</sub>, Poudre sèche  
Moyens d'extinction déconseillés : Jets d'eau

### 5.2 Dangers Particuliers résultant de la substance ou du mélange

: Peut dégager des gaz toxiques en cas d'incendie (CO<sub>2</sub> – Monoxyde de Carbone)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**

Page **3/6**

: en cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

## SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Porter un équipement de protection individuelle

### 6.2 Précautions pour la protection de l'Environnement

: Eviter la pollution des eaux et du sol – ne pas déverser

### 6.3 Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage

: Endiguer les fuites et récupérer à l'aide d'un absorbant inerte (sable, terre ....)  
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

: Se reporter au chapitre 8 et 13

## SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Avant de manipuler, le personnel à risque sera averti des risques présentés par ce produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection.

Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.

Conserver dans les emballages d'origine.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante.

Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker loin des sources de chaleur. N'utiliser que des récipients résistants aux hydrocarbures.

Conserver les récipients fermés en dehors de leur utilisation.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3 Utilisations finales particulières

: Pénétrant pour ressuage

## SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de Contrôle

Composants	CAS n°	
<i>Oxyde de diméthyle</i>	<i>115-10-6</i>	<i>VME = 1000 ppm = 1920 mg/m3</i>

### 8.2 Contrôles de l'Exposition

Mesures Techniques : Prévoir une ventilation d'évacuation  
S'assurer de la proximité d'une douche oculaire à coté du poste de travail  
Ne pas inhaler les gaz et les vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire approprié si des niveaux d'exposition sont supérieurs aux valeurs limites - Filtre pour vapeur organique (type A)

Protection des mains : Porter des gants imperméables résistants aux hydrocarbures - Gants en nitrile

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**Page **4/6**

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés résistants aux produits chimiques  
Conseils Généraux : Ne pas déverser, éviter la pénétration dans le sous sol

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : Aérosol contenant un produit liquide  
Aspect : limpide rouge  
Odeur : caractéristique  
Densité (produit actif) : autour de 1  
Viscosité : > 25 mm<sup>2</sup>/s (40°C)  
Point éclair (produit actif) : > 100°C (ISO 2719)  
Solubilité dans l'eau : partiellement miscible

**9.2 Autres informations****SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation

**10.2 Stabilité Chimique**

: Stable dans des conditions normales d'utilisation

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

**10.4 Conditions à éviter**

: Tenir à l'abri des sources chaudes, de flammes, et sources d'inflammation

**10.5 Matières incompatibles**

: Ne pas exposer aux agents fortement oxydants, aux acides forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

: pas de décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation : De fortes concentrations de vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires  
Peau : Un contact fréquent ou prolongé avec la peau peut dessécher la peau et provoquer des irritations.  
Yeux : Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

: Données non disponibles

**12.2 Persistance et dégradabilité**

: Données non disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

: Peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

: Données non disponibles

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**Page **5/6****12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

: ce produit ne contient pas de substances PBT ou VPVB

**12.6 Autres effets néfastes****SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel

La seule méthode d'élimination autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé

Les emballages souillés ne sont pas repris, ils doivent être remis à un ramasseur agréé

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

1950

**14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

AÉROSOLS, FLAMMABLE

**14.3 Classe(s) de danger pour le Transport**

ADR / RID : 2

IMDG : 2

IATA : 2.1

**14.4 Groupe d'Emballage**

ADR / RID : Non - Instruction LQ2 (QUANTITE LIMITEE)

IMDG : Non - Instruction LQ2 (QUANTITE LIMITEE)

IATA :

**14.5 Dangers pour l'Environnement**

Non

**14.6 Précautions Particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15 - INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****15.1 Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Liste de substances extrêmement préoccupantes :

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement CE n° 1907/2006 - Article 57)

**15.2 Evaluation de la Sécurité chimique**

: Données non disponibles

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

La réglementation européenne impose que toutes les phrases H citées au paragraphe 3 (informations sur les composants) apparaissent dans ce paragraphe. En fonction de leur concentration dans le produit final, ces phrases n'apparaissent pas sur l'étiquette. C'est pourquoi des phrases ou sigles apparaissant dans ce paragraphe peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette.

**Phrases de Risques dont il est question section 2 et 3**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Produit **FLUXO PHT AERO**

Version 2

Date **22/03/2019**

Page **6/6**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Réceptif sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Type d'utilisation**

: Se reporter à la Fiche Technique Consommable

*Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.*